

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 4 Décembre 2025 à 19 heures
MAIRIE

Présents :

M. VELLE PATRICE, M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER,
M. GIRARD CHRISTIAN,

Absents excusés

M. LECLERE SEBASTIEN a donné pouvoir à Mr Patrice VELLE

Secrétaire de séance : M CHENOT NICOLAS

Président de séance : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 24.10.25

Le maire demande si le compte-rendu de la réunion du 24.10.25, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Aucune remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : **Compte-Rendu validé à l'unanimité**

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr CHENOT Nicolas se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr CHENOT Nicolas est donc désigné secrétaire de cette séance.

2 – Entretien des espaces verts :

Le Maire indique que ce point était inscrit à l'ordre du jour du précédent Conseil Municipal, mais faute d'avoir reçu le devis, ce point avait été ajourné.

Le Maire a rencontré le responsable de la société PASSION VERTE avec laquelle nous travaillons depuis que le service ne peut plus être assuré par l'équipe d'insertion de la CCMM.

Il a refait le tour complet du village pour revoir les espaces à tondre et la taille à effectuer, il présente alors 2 devis distincts :

- Pour la taille et l'élagage des arbres et arbustes du village (cela inclut tout l'espace vert autour de l'Eglise), le devis présenté s'élève à 2 432.81^e TTC
- Pour l'entretien des espaces verts pour la prochaine saison, le devis est de 5 880€ TTC (augmentation de 92.40€ par rapport à la saison précédente)

Le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer :

VOTE : **Accord à l'Unanimité**

3 – Questions Diverses :

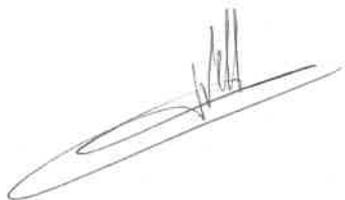
- **Affouage**, pour cette saison il n'y aura que 3 affouagistes, le tirage des lots aura lieu le vendredi 12/12/2025 à 18h00.
- **Nettoyage des Egouts** : le Maire informe les conseillers que la société a prévu son passage le 30.12.2025.

- Arrivée du Point d'Apport Volontaire Biodéchets : le Maire informe que ce point doit être installé le 05.12.2025 par la CCMM, il sera mis en service dès le 02 janvier 2026.
- Travaux Ecole de Bernécourt : le Maire informe les conseillers que suite à la dernière réunion du SIVM (24.11.2025), des éléments réglementaires sont venus ralentir ce qui était prévu, en effet les Algécos qui devaient être achetés et installés pour accueillir les enfants de l'école maternelle le temps des travaux, n'étant pas conformes cela ne pourra pas se faire une nouvelle solution va donc devoir être trouvée.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 19h40

Fait à HAMONVILLE le 6 Décembre 2025

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical strokes followed by a large, sweeping horizontal stroke.

Le Secrétaire de Séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'S' shape with a vertical line crossing it.